

Initiatives parlementaires

geons en leur répétant qu'il n'y a rien qu'ils ne puissent accomplir s'ils se donnent la peine d'essayer.

Nous savons qu'il faut donner aux jeunes l'occasion d'apprendre à devenir responsables de leur propre vie. C'est ainsi seulement qu'ils pourront acquérir la confiance personnelle et la fierté à l'endroit de leurs propres réalisations, des sentiments dont chacun a besoin pour alimenter son amour-propre. Sans amour-propre, il leur sera très difficile de s'intégrer dans la vie normale de la société et presque impossible de devenir les dirigeants dont nous aurons besoin plus tard.

Nos jeunes représentent l'avenir de notre pays et de notre monde. Ils décideront de notre destin. Les choix que font les jeunes d'aujourd'hui finiront par définir le monde dans lequel nous vivons tous.

Il n'y a rien dans la vie qui soit plus satisfaisant que d'épargner en vue d'un objectif et de l'atteindre grâce à des efforts et des sacrifices conscients. Je ne puis concevoir de façon meilleure ou plus satisfaisante de prendre en main sa vie et son destin.

Notre gouvernement devrait faire tout ce qu'il peut pour encourager les jeunes à devenir des citoyens et des consommateurs responsables. Parmi les jeunes âgés de 25 à 29 ans, 406 660, soit 55 p. 100, ont déclaré des intérêts bancaires au nombre de leurs sources de revenu en 1992. Il s'agit donc déjà d'un moyen important d'épargner, qui pourrait grandir avec un peu d'encouragement. Les jeunes qui épargnent peut-être pour faire un versement initial à l'achat d'une maison ou pour acheter un nouveau divan ou un réfrigérateur ne gagnent pas beaucoup d'intérêts sur leurs épargnes. On ne devrait pas les pénaliser en imposant leurs maigres gains à cet égard.

• (1800)

Une exemption d'impôt agirait comme un stimulant et permettrait également aux banques de recueillir plus d'argent à prêter. On achète maintenant beaucoup de biens de consommation à prix élevé, comme les gros appareils électroménagers, à l'aide de cartes de crédit depuis quelques années. Au lieu de revêtir le caractère obscène qu'ils avaient pour nos aînés, le crédit et le montant de crédit mis à la disposition du consommateur sont devenus des symboles de statut social.

Il est incroyablement facile d'obtenir du crédit. Nous avons tous entendu parler d'enfants ou même du chien de la famille à qui on offrait des cartes de crédit. Les achats à crédit coûtent cependant aux consommateurs beaucoup plus cher que s'ils avaient attendu de pouvoir payer comptant. Il est très facile de se laisser entraîner dans le tourbillon où l'on dépense plus que ce que l'on gagne réellement.

Au cours des sept premiers mois de l'année en cours, on a enregistré 36 118 faillites de particuliers dans tout le Canada. C'est 16 p. 100 de plus que pour la même période de l'année dernière et 1 p. 100 de plus que dans les sept premiers mois de 1991, quand le nombre des faillites pour une période de 12 mois avait atteint le chiffre sans précédent de 62 277. Selon certains analystes, une grande partie de ces faillites sont attribuables aux emprunts par carte de crédit.

Il est nettement préférable d'épargner. Pour les gens qui gagnent un revenu relativement modeste, l'investissement dans un

compte d'épargne constitue l'une des rares occasions d'investir qui leur soit aisément disponible.

En terminant, je ferai remarquer qu'il existe beaucoup d'allègements fiscaux pour ceux qui ont de gros montants à investir. Exempter de l'impôt les revenus d'intérêts inférieurs à 1 000 \$ sur les comptes d'épargne, cela donnerait une chance aux petits contribuables et aiderait également les personnes âgées.

[Français]

M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, je vais à mon tour m'exprimer sur la motion du député de Bramalea—Gore—Malton concernant la déduction des revenus d'intérêt lorsque cela provient de comptes avec revenu inférieur à 1 000 \$.

Je suis convaincu que sa motion, telle que rédigée, poursuit un objectif, comme il l'a expliqué dans son discours, d'aide à des gens moins favorisés, pas nécessairement les mieux nantis, des gens avec de petits revenus. Cependant, il y a là un vide extraordinaire parce que, évidemment, une motion, ce n'est pas un projet de loi, ce n'est pas extrêmement défini. Cette motion stipule ceci:

Que le gouvernement devrait modifier la Loi de l'impôt sur le revenu pour exonérer de l'impôt sur le revenu les intérêts que portent les comptes d'épargne personnels lorsque les intérêts sont inférieurs à 1 000 \$.

Regardons cela dans la situation d'aujourd'hui. Cela veut dire que quelqu'un qui a 10 000 \$ sur un compte, à 9 p. 100, cela rapporte 900 \$. Donc, ce revenu de 900 \$ ne serait pas imposable. Ce peut être un bel objectif, ça peut être quelque chose de louable. Cependant, si j'ai 50 000 \$, je peux utiliser cinq comptes différents, cinq dépôts à terme dans des numéros de compte différents, cinq comptes de 10 000 \$ et avoir 4 500 \$ d'intérêt, mais dans cinq comptes différents, 900 \$ par compte, et ne pas payer d'impôt. Là, je suis moins une personne visée par l'objectif de la motion du député. Je ne suis pas convaincu qu'il ne vise pas à permettre à des gens qui ont des revenus ou des épargnes élevés de pouvoir se soustraire à l'impôt.

En ce sens, il est difficile d'appuyer une motion qui créerait, par son libellé actuel, une échappatoire fiscale incroyable, du jamais vu. Peut-être qu'il y a du déjà vu semblable à cela, mais ce serait une échappatoire terrible.

• (1805)

Dans une perspective plus large, on peut comprendre l'objectif de vouloir aider les gens à plus faible revenu. Je suis content que dans sa motion il y ait un souci pour les gens à faible salaire et à faible épargne.

On est souvent influencé en politique par les lobbies les plus riches, on défend aussi les plus démunis, mais entre les deux il y a aussi tous les travailleurs, tous les salariés que l'on oublie très souvent et qui sont peut-être les moins bien organisés. Ils sont parfois membres de corporations ou de centrales syndicales ou autres, mais c'est très rare dans un discours ou dans des actions politiques que notre souci soit le bas de la classe moyenne. C'est peut-être la moins bien organisée, ce qui expliquerait le fait qu'elle soit victime de toutes les mesures gouvernementales, car non organisées pour se représenter.

Dans une perspective plus large, il y a un souci d'équité. En fiscalité, tout est une question d'équité. Je ne pense pas que la solution soit d'augmenter ce qu'on a comme déductions possi-